MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Municipalité No. Un.

AVIS est par le présent donné qu'une élection aura lieu conformément à la loi, le samedi, 23 septembre 1843, de neuf heures A. M. à cinq heures P. M., pour élire un Recorder pour la Municipalité No Un, en remplacement de l'honorable Paul Bertus, décédé, sous l'inspection des personnes et aux lieux désignés ci-après, savoir:

Dans le premier district—Au café de l'hôtel Conti, sous l'inspection de MM. Alex. Phillips et Newton Richards, inspecteurs, et A. Blondeau, Greffier.

Dans le second district—Au café de l'encoignure des rues Chartres et St. Pierre, sous l'inspection de MM. Noel Carrière et Ant. Dubuc, inspecteurs, et Armand Pelleria, Greffier.

Dans le troisième district—Au café de la rue d'Orléans, sous l'inspection de MM. H. Gilly et J. E. Fourée, inspecteurs, et Victor Jamieson, greffier.

Dans le quatrième district—Au café de l'encoignure des rues St. Philippe et Royale, sous l'inspection de MM. Fréd. Prévost et Lombard, inspecteurs, et A. Bonneau, Greffier.

Dans le cinquième district—Au café de l'encoignure des rues Orléans et Trémé, sous l'inspection de MM. Jules Bézat et Jos. Bourgeois, inspecteurs, et F. Calongne, greffier.

Nouvelle Orléans, le 12 septembre 1843.

WILLIAM FREERET, Maire.

12 sept—9

CONSEIL DE LA MUNCIPALITÉ No. UN.

ORDONNANCE relative au Bac ou Ferry en face de la Municipalité No. un.

Le Conseil de la Municipalité No. un décrète ce qui suit:

Article 1er. Qu'à dater du 1er octobre 1843, la Municipalité No. un aura le droit exclusif d'établir ou de faire établir un Ferry en face de cette Municipalité.

Art. 2me. Qu'un espace de cent pieds en face de cette Municipalité soit et demeure approprié à l'usage du dit Bac ou Ferry, au même lieu où il se trouve actuellement en face de la place publique.

Art. 3me. Qu'il ne sera permis à aucun navire d'amarrer devant le dit espace ci-dessus approprié, ou d'y étendre leurs cordes, cables, chaines ou de l'obstruer de quelque manière que ce soit.

Art. 4me. Qu'il ne sera permis à aucun chalan, pirogue ou bateau quelconque de stationner devant le dit espace; et que toute corde, cable, chaine, etc., obstruant le débarcadère du dit Bac ou Ferry, devra être immédiatement coupée ou déplacée par le gardien ou l'officier du port.

Art. 5me. Qu'il sera du devoir de toute personne ou personnes affermant le dit Bac, d'avoir toujours prêt à traverser la rivière, un ou plusieurs bateaux à vapeur de dimensions assez grandes pour traverser à la fois au moins quatre voitures attelées, et d'avoir en outre un nombre suffisant de skiffs pour traverser les passagers dans le cas où les bateaux à vapeur seraient en réparation.

Art. 6me. Que le preneur ou les preneurs seront autorisés à percevoir les droits de péage suivants:

Par chaque piéton, 10c.
" chaque cheval, mulet, bête à corne, &c. [illegible]
" chaque cheval attelé à un cabriolet ou wagon 75c.
" chaque cheval attelé à une charrette 75c.
" chaque voiture à quatre roues et ses chevaux, $1

Art. 7me. Que le preneur ou les preneurs devront transporter libres de tout droit de péage tout corps de milice en service et leurs bagages, tous officiers de police en service et tous membres de jurys allant ou revenant de l'endroit où leurs devoirs les auraient appelés.

Art. 8me. Que le Maire est et demeure autorisé à procéder à l'adjudication du dit privilège au plus offrant et dernier enchérisseur, le 26 courant, à son bureau, à l'heure de midi (en donnant préalablement avis dans une ou deux gazettes) pour l'espace de cinq années, à partir du 1er. octobre 1843, et finissant le 30 septembre 1848.

Art. 9me. Que le preneur ou les preneurs devront fournir des billets endossés à la satisfaction du Maire pour le montant total de la dite adjudication, lequel montant devra être subdivisé en sommes égales et payables mensuellement.

Art. 10. Que dans le cas où le preneur ou les preneurs et leurs cautions, manqueraient de payer leurs billets à l'échéance ou dans les six jours qui suivront, ou manqueraient à aucune des conditions imposées par la présente ordonnance, ledit preneur ou preneurs devront être considérés comme ayant forfait à leur contrat, et le Maire devra procéder à une seconde adjudication du dit Bac, à la folle enchère dudit preneur ou preneurs et de leurs cautions.

Art. 11. Qu'il ne sera permis à personne autre que le preneur ou preneurs, de transporter, au moyen de bateaux à vapeur, de cette municipalité à l'autre rive du fleuve, aucunes personnes, chevaux, bêtes à cornes, charrettes, voitures, etc., moyennant une rétribution quelconque, sous la peine d'une amende de cinquante piastres par chaque contravention, recouvrable à la requête de tout preneur ou preneurs, au profit des écoles publiques de cette municipalité.

(Signé) E. LATOUR, Président pro temp.

Approuvé le 12 septembre 1843. (Signé) WM. FREERET, Maire.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

AVIS est par le présent donné que je procéderai, à mon Bureau, lundi 26 septembre 1843, à midi, à l'adjudication du privilège d'établir un Bac ou Ferry, conformément à l'ordonnance précédente.

Nouvelle-Orléans, le 13 septembre 1843.

14 sep WM. FREERET, Maire.

AVIS—Les consignataires de 100 balles marquées (B) et de 5 caisses marquées (M) sont priés de venir les réclamer au bureau du soussigné et d'en prendre livraison.

LEVI M. GALE, 93, rue Commune. 13 sept

Le brick OSCEOLA, capt. Morgan, de Bordeaux est en débarquement à la vis l'hotel de la Monnaie. Les consignataires sont invités à faire leurs permis dans les cinq jours, faute de quoi leurs marchandises seront emmagasinées à la Douane.

9 sept S & J P WHITNEY.

EXTERNAT DE JEUNES DEMOISELLES.

RUE BOURGOGNE, No. 169, *Entre St. Louis et Conti.*

MME. P. ABRIN a l'honneur de prévenir les parents de ses élèves que les classes recommenceront dans son école lundi prochain, 18 courant. 14 sep—3

INSTITUTION BOYER.

Rue Conti, No. 147, entre Dauphine et Bourgogne.

M. G. BOYER a l'honneur de prévenir les parents de ses élèves que les cours s'ouvriront, dans son institution, LUNDI PROCHAIN, 18 courant. 14 sept—3

BILLETS DE BANQUE DE L'ALABAMA.

LE Franc, jeudi matin dans l'après-midi, a vendu deux billets de la Banque de l'Etat de l'Alabama, de la dénomination de cinq cents piastres à M. Gottschalk, No. 7, rue de Camp, obligera le soussigné en se présentant à son bureau, rue de la Nouvelle Levée No. 54, où il recevra une compensation libérale de son dérangement.

11 sep—3 A. DUNN.

AVIS AU PUBLIC.

ATTENDU que ma femme Catherine Heaton, a, sans aucune cause légale, abandonné le domicile conjugal, il est par le présent notifié au public de ne lui faire aucun crédit sur mon compte, attendu que je ne paierai aucune dette contractée par elle.

14 sep—3 JAMES HEATON.

PORTER et Bière blanche—30 boucauts et 80 barils, venant d'arriver et à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp

CIMENT hydraulique—100 barillets nouvellement reçus par le navire Kalamazoo, de New York, et à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 70 Camp. 14 sep

SEL pour table—30 barils anglais et 9 caisses américain en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 13 sept

NITRE—25 barillets raffiné en débarquement du navire Kalamazoo et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 13 sept

BLANC de plomb—75 barillets en débarquement du navire Louisville, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 14 sept

VIN—17 quarts de pipes du Pico, Madère Dabney, en débarquement du navire Kalamazoo, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 14 sept

CAFE—40 sacs de Java, en débarquement de la barque Irad Ferry, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 14 sep

LE soussigné offre à vendre en débarquement de la barque Irad Ferry, les articles suivants:

100 barils de vin d'Oporto,
39 pipes vieux Madère, 1re. qualité,
300 caisses vin de Chateau Margaux,
50 do Curaçao,
100 do Liqueurs assorties,
10 do Vin Haut Brion,
10 do Brane Mouton,
10 do Léoville,
10 do Latour,
20 do Chateau Margaux,
do do Lafitte,

A vendre par P. LONGIS, agent, 116. rue Royale. 14 sept—3

PEAUX et cire—900 peaux de chevreuil et cire blanche et jaune, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 14 sept 45, Vieille Levée

50 DE RECOMPENSE.

PERDU OU VOLÉ, mardi soir, 12 courant, un chien d'arrêt, appartenant à S. E. le Gouverneur A. Mouton; ce chien répond au nom de TACON, il est extraordinairement gros pour sa race, ses oreilles très grandes; il est pie et puce, avec des taches de même couleur, et a le petit bout de la queue coupée. La récompense ci-dessus sera donnée à la personne qui le ramènera à la maison d'Etat, à M. Decoteaux Boutier, sergent d'armes. 14 sept—6

DROGUERIES.

EN débarquement du navire O'Connell:

10 barils sel d'Epsom de Baltimore,
10 do blanc d'Espagne,
5 do alum,
10 do bois de teinture,
30 livres cochenille,
4 barils crème de tartre,
5 caisses Seidlitz et soda powders,
3 barils vernis copal "par"
500 livres litharge,
10 barils essence thérébentine,
1 do fleur de camomille.

En magasin:

800 gallons huile de lin,
400 barils peinture blanche, rouge, noire et verte, à vendre par P. CUSACHS,

12 sept au coin des rues Condé et St. Philippe.

MARCHANDISES SÈCHES—Les soussignés ont reçu par la barque Shannon du Havre, les articles suivans qu'ils offrent à vendre à bon marché:

Indiennes françaises en couleurs et deuils à la mode,
dito dito deuil et demi-deuil,
[illegible] rouges, bleues, jaunes, unies et à raies satinées pour rideaux,
Bordures d'indienne pour dito,
Indiennes fond [illegible] pour meubles,
Cravates de soie pour dames,
Satins unis noirs,
Satins grecs et serges de soie pour tailleurs.

11 sept TOOLE & BARRIERE, 20, rue de Chartres

LYCÉE D'ORLEANS.

ON demande un maître d'Etudes pour cette institution. Il est indispensable que toute personne qui se présentera fournisse des témoignages irrécusables de moralité et de capacité. 12 sept—3

LES soussignés nommés exécuteurs testamentaires de Rufino Fernandez, désirant continuer au nom de la communauté, le même genre d'affaires que suivait ledit défunt, ont l'honneur de prévenir le public que l'on trouvera à leur domicile, au No. 77 de la rue Ste. Anne, toutes les fournitures nécessaires pour enterremens, aux prix les plus modérés.

RUFINO FERNANDEZ FILS, Vve. RUFINO FERNANDEZ. 13 sept—16

A VENDRE par le soussigné, à des prix modérés: 15 milliers Bouchons en sac de 500 chaque; 100 caisses Vin vieux.

JEAN FISSE, rue St. Pierre, No. 67. 6 sept 6

VIN DE BORDEAUX—40 barriques vin rouge pour familles, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 12 sep

MOUCHOIRS BATISTE BRODES—13 douzaines mouchoirs batiste brodés, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 36 Chartres 12 sep

HUILE DE VITRIOL—10 damejeannes, à vendre par P. CUSACHS, Encoignure Condé et St. Philippe 12 sep

CIGARES—[illegible] de la Havane, en débarquement de la goëlette [illegible], à vendre par J. M. CABALLERO, 30 Vieille Levée 12 sep

CIGARES de la Havane, de toutes espèces, constamment en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 30 Vieille Levée

AMIDON de la Havane—30 barils en magasin, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée 19 sep

CAFE—100 sacs nouvelle récolte, en débarquement de la goëlette Hero de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée 13 sep

CORDAGE de Manille, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 12 sept

A LOUER A BAS PRIX—Le haut de la maison rue de Chartres, 124, entre St. Louis et Conti.

Une maison rue de l'Hôpital, entre Bourgogne et Rampart.

Une maison à deux étages, rue Moreau entre Port et St. Ferdinand.

Une do. sur les Champs Elysées près la rue des Bons Enfants.

Une do rue St. Louis près Claiborne,

Une do rue Claiborne près St. Louis,

Plusieurs, rue Claiborne entre Dumaine et Ste. Anne,

Une do rue St. Louis entre Royale et Bourbon, à deux étages.

Avec deux magasins en rez de chaussée.

Pour les conditions s'adresser à CORDEVIOLLE & LACROIX, Chartres, 193, entre St.-Louis et Conti. 5 sept

GUAYAVA, [illegible] de la Havane, [illegible] P. CUSACHS, encoignure St. Pierre et Chartres. 26 ja

CONSULAT DE LA REPUBLIQUE MEXICAINE, Nouvelle-Orléans, le 6 septembre 1843.

Le ministre des finances me communique ce qui suit, en date du 14 août.

"Son Excellence le président provisoire a rendu le décret suivant:

Antonio Lopez de Santa Anna, général de division, bien méritant de la patrie, et président provisoire de la république mexicaine, aux habitants d'icelle, fait savoir: Que désirant protéger l'industrie nationale et donner de l'occupation et des moyens de subsistance à la classe nécessiteuse, et afin de rendre à profit les nombreux éléments dont le territoire de la république abonde, dans l'exercice des pouvoirs qui me sont accordés par le septième des bases adoptées dans cette ville et sanctionnées par la nation, j'ai cru devoir décréter ce qui suit:

Art. 1er. L'importation des articles ci-après est prohibée sous peine de saisie.

Carosses, voitures et toute espèce de véhicules étrangers, Harnais, Chapeaux complets ou de feutre, Meubles de toute espèce, Forte-pianos, Marionnettes et jouets d'enfant de toute espèce en métiers, Les objets manufacturés en or, argent et cuivre doré ou plaqué comme suit: Tous métaux ouvragés, Goupillons, Candélabres, Amphores, Porte huiliers ou huiliers, Anneaux de toute dimension, Pendants d'oreilles, Pupitres, Nécessaires pour la barbe, comme bassins, pots, savonnettes, Etuis, Tabatières, Ornements de métal pour les chapeaux, Porte-Cigares, Bagues, Colliers, Coupes, Saint Ciboires, Crucifix, Croix, Couverts, Cuillères, Cuillères à ragoût et à soupe, Petites Cuillères, Couteaux, Soleils pour l'exposition du St. Sacrement, Dés, Mouchettes, Dévidoires, Diadèmes, Crachoirs, Corbeilles à fruits, Fontaines, Hausse-cols, Garnitures d'armes, de casque, de montures, etc., Boucles de jarretières, Boites aux hosties, Encensoirs, Savonnettes, Jarres, Pots à anse, Urnes, Eventails, Sucriers, Bassins et bassines pour femmes et enfans, Cannes et baguettes, Plateaux, Chaines de Chine, Chandeliers petits et grands, Jeu de boutons, Bracelets, Brasiers petits et grands, Agrafes de manteaux, Chaines, Cafetières, Calices, Sonnettes, Candélabres pour cierges, Chandeliers de toute grandeur, Lampes, Clefs de montres, Soucoupes, Cadres, Médailles, Médaillons, Navettes, Boites à pains à cacheter, Bols, Pattes d'épaulette, Bougeoirs, Patènes, Peignes, Pots d'étain, Assiettes de toute dimension, Agrafes pour la poitrine et les cheveux, Bracelets de femme, Poinçons, Tasses à café et à chocolat, Offrandes, Poignées de cannes, Boites à cigares et à cigarettes, Auréoles, Bouquets pour les églises, Nécessaires de bateaux, en tout et par pièces, Châsses, Sucrières, Salières, Soupières, Pincettes pour les fumeurs, Encriers, Fourchettes, Vinaigriers, Réflecteurs, Services à café,

Objets de fer et d'acier, comme suit:

Anneaux, Eperons mexicains, Aiguillettes, Fil de fer et d'acier, Barreaux pour fermer portes et fenêtres, Crochets de toute dimension, Marteaux pour portes cochères et autres, Alènes, Pinces, Etrilles, Cotas pour scies, Hameçons, Cercles en fer pour barils, &c; Enclumes, Bêches, Herminettes, Pelles à feu, Vrilles, Poids, Vilebrequins, Tarrières, Bigornes, Embouchures de mors, Brasier, Brosses pour les chevaux, Burins, Chaines en fer et colliers pour les chiens, Chaudières, Lits, Petites Corbeilles, Cadenats, Lampes, Angles de fer, Poulies, Pilons, Casserolles, Ciseaux, Trappes, Serrures, Verroux, Feuilles pour le placage, Pots à chocolat, Coutellerie de toute espèce, y compris les estropes et compas en fer, Boutonnières, Planes, Cordes pour instruments de musique, Socs de charrues, Tire bourres, Scies, Tar, Tenailles pour les cheminées, Etaux et Clous à vis, Ecritoires, Briquets, Mouchettes, Eperons, Etriers, Poêles, Espagnolettes, Aiguilles de balances, Outils de relieurs, Mors, Crochets, Clef de Garengeot, Varloppes, Truelles, outils de tonneliers, Gonds, Villebrequins, Hachettes, Boucles, Boucles à harnais, Fers à cheval, Fers travaillés pour balcons, fenêtres, leviers, demoiselles et maillets, Faux et faucilles, Fourneaux, Lampes, Limes, Platines de fusils et de pistolets, Cercles de roues, Marmites, Marteaux, Grands maillets, Moules, Rasoirs en général, Roues de voitures, Petits leviers, Pelles et petites pelles, Bougeoirs, Grilles, Targettes, Aiguilles pour les cheveux, Fautures de portes, Piques et lances, Fers à lisser, Poignées d'épées, Râteaux, Traineaux, Grillages, Tourne-vis, Tire-bouchons, Emporte pièces, Moulins, Fers à friser, Bandages pour hernies.

Tous objets manufacturés en ferblanc ou en zinc.

Art. 2 La prohibition mentionnée dans l'article précédent commencera à avoir son effet quatre mois après la publication de ce décret dans la capitale de la république pour les chargements qui arriveront dans les ports du golfe du Mexique, et six mois après pour ceux qui arriveront dans les ports de la mer du sud, le golfe de Californie et la mer de la Haute Californie.

Art. 3. Les marchandises et effets actuellement dans le commerce, dont l'introduction dans la république n'a jamais été autorisée, seront vendus et réembarqués dans un délai de six mois passé lequel ils seront saisis dans les boutiques et magasins où ils se trouveront, et le produit en sera abandonné aux dénonciateurs et aux capteurs de la saisie, conformément à ce qui est porté par les règlemens des douanes maritimes; et les détenteurs des dites marchandises ou effets seront en outre passibles d'une amende de dix à trente cents piastres, applicable au trésor public selon ce qui est réglé par la loi.

Art. 4. Il est accordé un délai d'un an pour l'écoulement par la vente ou le réembarquement, des marchandises et effets actuellement dans le commerce, dans la république, et dont l'entrée est prohibée par le présent décret; à l'expiration du dit délai, il sera procédé à l'égard des dites marchandises ou effets de la même manière que pour ceux dont il est parlé à l'article précédent.

Art 5. Les administrateurs et inspecteurs (vistas) des douanes maritimes où il y aura été introduit quelqu'un des articles prohibés seront privés de leurs emplois.

En conséquence, j'ordonne que le présent décret soit imprimé, publié et répandu, et qu'il y soit obéi.

Palais National de Tacubaya, Le 14 Août 1843.

(Signé) ANTONIO LOPEZ DE SANTA ANNA. (Signé) IGNACIO TRIGUEROS, Ministre des Finances.

Le commerce de cette ville voudra bien se tenir pour averti et agir en conséquence.

F. DE ARRANGOIZ, Consul.

N. B. Ce décret a été publié le 17 août 1843, à Mexico.

CONFORMEMENT à un acte du Congrès de la République du Texas, approuvé le 16 janvier 1843, et conformément aux instructions de l'honorable G. W. Hill, secrétaire de la Guerre et de la Marine, les soussignés offriront en vente publique, mardi, 31 octobre prochain, en la ville de Galveston, les propriétés suivantes, appartenant au gouvernement du Texas, savoir: Le brick ARCHER, et la goëlette SAN BERNARD, actuellement mouillés dans le port de Galveston, ensemble leurs voiles, agrès, apparaux et meubles.

Le brick est d'environ 450 tonneaux, et la goëlette d'environ 140 tonneaux.

Ces navires ont été construits à Baltimore, de bons matériaux, pour le service de la marine du Texas en 1839, ils sont doublés et chevillés en cuivre, [illegible] les réparer à neuf et à les approprier à la marine marchande, [illegible] en très bon état.

Aussi au même lieu et à la même époque, les deux machines à vapeur à basse pression du steamer Zavala, de la force de 150 chevaux chacune, presque neuves et en très bon état.

Conditions de la vente: Moitié comptant, et la balance à 90 jours de crédit, du jour de la vente, en billets endossés et hypothéqués sur les navires.

WM. BRYAN, W. C. BRASHEAR. } Commissaires de la Marine.

12 sept—30

AVIS AUX HABITANS SUCRIERS.

UN jeune homme désirerait trouver une place d'économe sur une habitation; il sait faire le sucre et peut conduire tous les autres ouvrages utiles à une habitation. Il peut également employer les nègres à différens travaux tels que la charpente, la façon des charrettes, roues, boucauts, citernes, barils, carrelage de chaudières, etc. etc.

S'adresser au No. 11, rue Toulouse. 12 sept—3

A LOUER, rue Bienville, encoignure des Remparts, à côté de l'Institution des Demoiselles—Une maison en briques et à étages, ayant une grande cour couverte et dallée, et ayant un balcon sur la rue Bienville.

S'adresser à l'Institution de Demoiselles. 12 sep—12

AUX PLANTEURS SUCRIERS.

LES soussignés sont actuellement prêts à fournir à bas prix les articles suivants.

Huile de baleine blanchie épurée d'hiver, huile de graine de lin pure, esprit de thérébentine, goudron, étoupe, ficelle d'emballage, blanc de plomb, cercles en fer pour barils et boucauts, et outils pour tonneliers.

Ils ont aussi en mains un assortiment complet de fer, clous, houes, haches, chaines, meules de moulin, etc. etc. qu'il garantissent d'excellente qualité

RICHARDS & MONTGOMERY,

11 sept—6t. de s. et d. 1pa. No. 11, rue de Chartres.

PERDU—Un billet tiré par J. U. Bryce, daté 10 janvier 1843, à 90 jours de $700, en faveur de George Parois et endossé par Barett et Lepage.

La personne qui a trouvé ce billet est priée de le retourner à CH. DUFOUR, 11 sept. 11, rue Conti.

HUILE et blanc de baleine—86 barils huile raffinée et 10 caisses blanc de baleine en débarquement du navire Orléans et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 11 sept 45, Vieille Levée

CARREAUX de vitres—Un assortiment complet de carreaux de vitres français à vendre en magasin par SCHMIDT & Co. 11 sept. 80, Bienville

GENIEVRE de Hollande marque steamboat et Orange d'importations anciennes et récentes, qualité supérieure à vendre par SCHMIDT & Co 11 sept 80 Bienville

CAFE—132 sacs de la Havane en débarquement de la goëlette Hero, et en magasin, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 11 sept

COUVERTURES de laine françaises, 3 points, à vendre par SCHMIDT & Co. 11 sept. 80, Bienville.

CAFE de la Havane—72 sacs en débarquement de la goëlette Hero, et 35 do en magasin, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune

CIGARES de la Havane—Regalias, Cazones, Imperiales, etc., et d'autres marques favorites, à vendre par MANUEL BLASCO, 26 Commune 11 sept

EAU-DE-VIE de pêches, à vendre par MANUEL BLASCO, 26, Commune 11 sept

SEL des îles Turques—1070 sacs 2 boisseaux chaque, à bord du navire Louisville et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp

A VENDRE par le soussigné: Eaux-de-vie, Vins et Liqueurs.

10 demi-pipes vieux Cognac de preuve, qualité supérieure.
15 demi-pipes dito 1re preuve, qualité très supérieure.
150 caisses dito en quarts, qualités supérieures.
120 paniers Anisette supérieur de Champagne.
50 caisses Absynthe suisse, qualité supérieure.
45 caisses Kirschwasser, do.

21 août G. M. LUCAS, 30, rue Bienville

A VENDRE par le soussigné:

Crêpe noir,
Gros de Suisse noir,
Gros de Naples noir,
Satin noir,
Satin blanc,
Bas de soie noirs, diverses qualités,
Cravates soie noire, taffetas d'Italie,
Gants en filoselle, qualité commune,
Un assortiment de Mouchoirs de batiste,
Parapluies en soie noire, etc.

G. M. LUCAS, 30, Bienville

DROGUERIES—1600 liv. moutarde noire [illegible]

6 juil [illegible] au coin des rues Condé et St. Philippe.

BLANC de baleine—[illegible] HARROD, DARLING & co.

BOEUF—60 barils [illegible] HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 24 juillet

VIN de Bordeaux—En débarquement du navire Gazelle venant de Bordeaux, 60 barriques vin de Pauillac Médoc, à vendre sur la Levée ou en magasin, par J. F. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane 9 sep

CERISES à l'eau-de-vie—50 caisses en bouteilles blanches, récemment reçues et à vendre par J. F. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane 9 sep

VIN de Marseille, en barriques, de qualité supérieure, à vendre par J. F. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane 9 sep

ABSYNTHE, Kirsch, Cognac &c. à vendre chez J. F. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane 9 sep

ON a besoin d'un jeune domestique esclave. S'adresser au Nouveau Dépôt de Sangsues, rue Royale, No. 209, entre St. Philippe et Ursulines.

PAUL TRASFOREST.

NOTA.—L'Etablissement offre à vendre: 50 onces sulfate de quinine, 18 barils tamarin, 4 estagnons eau de fleurs d'orangers, 18 caisses eau de Seltz, ainsi que d'autres articles à très bas prix. 7 sept

BEURRE—6 fréquins et 4 1/2 do. prime de Goshen, salé exprès pour famille, dernièrement reçus et à vendre par FOSDICK & SOUTH, 60, Camp 7 sept

CIDRE—30 barils Newark, très supérieur, garanti doux et en bon ordre, à vendre par FOSDICK & BRO, 60, Camp 7 sept

UN jeu complet de Vitrières, convenable pour un magasin de détail, ou un magasin d'habillemens, à vendre par FOSDICK & BRO, 60, Camp. 7 sept

CAFE de Rio, en magasin, à vendre par SCHMIDT & Co, 80, Bienville. 7 sept

COUVERTURES françaises—3 points, en magasin et à vendre par SCHMIDT & Co, 80, rue Bienville. 7 sept

HUILE de Baleine, de Lin, et de Tanneur, en magasin et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 7 sep

PIERRES de toutes dimensions, pour trottoirs et gouttières, taillées ou grossières, posées en la troisième municipalité, à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 7 sep

SALERATUS—30 barriques, dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

POIVRE—100 sacs frais de Sumatra, dernièrement reçus, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

CAFE—300 sacs prime vert de Rio à vendre en magasin, par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier.

THE—300 caisses impérial, poudre à canon, Young Hyson et Pouchong, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, Gravier. 5 sep

EAU de Vie de Pêche—10 barils supérieur, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

GENIEVRE de Hollande—20 pipes, marque Anana, Schiedam, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

CLOUS—500 barriques assorties, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

BLANC de Baleine—60 caisses, en magasin, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 5 sep

SACS de Pitre—20,000, de deux boisseaux et demi, à vendre en magasin par NORCROSS & FOSDICK, 40, rue Gravier. 5 sep

VIN de Teneriffe—5 1/4 barriques, dernièrement reçues, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

HUILE de baleine—1200 gallons huile blanchie en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras 6 sept

HUILE de baleine—1600 gallons raffinée en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD 47 Poydras 6 sept

CLOUS—marque Warehouse Iron & Co. en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD 47 Poydras 6 sept

CORDAGES de Manille et goudronné, en magasin et à vendre par GEO. E. CLIFFORD 47 Poydras 6 sept

BOEUF—126 barils prime, à l'inspection et à vendre par A. DURAND, 7, rue Conti. 6 sept

HUILE—100 paniers huile d'olive en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co, 45, Vieille Levée. 6 sept

UN envoi de saucissons de Lyon, première qualité arrivé par la barque Shannon du Havre à vendre à bas prix par FORCADE & Co. 39, rue de Chartres 5 sept

CHAPEAUX CASIMIRS NOIRS pour hommes en débarquement du navire St. Mary et à vendre par FROST & Co. 10 Magasins. 7 août

SUCRE brun de la Havane à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 5 sep

TABAC de Cuba en feuilles, et caps et tripe, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 5 sep

CIGARES de la Havane, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

VINS de Madère et d'Oporto, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St Louis 2 sep

BOIS de Campêche, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20, St. Louis 2 sep

GRAINES pour oiseaux, à vendre par J. M. LAPEYRE, 20 St. Louis 2 sep

GENIEVRE—75 barils genièvre américain à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 2 sep

CAFE DE JAVA—100 sacs, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 2 sep

INDIGO—8 surons prime de Caracas, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 2 sep

SUCRE—18 boucauts sucre de la Louisiane, récemment reçus et à vendre par B. & A. SOULIE, 55, Bienville au 1er. 2 sept

LES soussignés demandent cinq ou six bucheurs pour aller sur une habitation à quatre lieues de la ville. B. & A. SOULIE, 56, rue Bienville, au 1er 2 sept

CHARBON—30 boucauts de Philadelphie en débarquement de la barque Sarah Hand, et à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 70, rue du Camp 2 sept

PORTER et Ale—10 barriques porter de Philadelphie, 17 do ale et 47 barriques do, en débarquement de la barque Sarah Hand, à vendre par T & S TOBY & BOGERT, 70, rue du Camp 2 sept

HABILLEMENS—10 caisses chemises, Hickory, commune et Merimac, aussi un coton blanc avec devant plissé, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 2 sept

BRODEQUINS—150 caisses bottes, souliers et brodequins pour hommes, femmes, enfants et pour nègres, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

COFFRES-FORTS à l'épreuve du feu—Salamander patentés et de Robertson et Rich, petits et moyennes dimensions à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins

BALANCES—plateformes de Stevens, pesant de 600 à 3000 livres, constamment en mains et à vendre par ISAAC BRIDGE, 76, Magasins 2 sept

FARINE—500 barils farine de choix, en débarquement du steamer Madisonian à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 2 sept

BISCUITS de Boston à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 2 sept

CUIVRE en feuilles—20 caisses pour chaudronniers, dimensions assorties, article supérieur, en magasin et à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 2 sept

CHAUX vive de Thomaston, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47 Commune 2 sept

CIMENT, briques à feu, plâtre de Paris et craie à plâtrer constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD, 47 Commune 2 sep

HUILE—Un assortiment général épuré d'hiver et d'été, en barriques et barils dernièrement reçus et à vendre par HARROD, DARLING & co, 40 Commune

SUCRE en pains raffiné en barils et en caisses, à vendre par HARROD, DARLING & co, 40 Commune 1 sep

CHAUSSURES—800 caisses bottes, souliers et brodequins de différentes descriptions, à vendre en magasin par FROST & co. 10 Magasins 1 sep

HABILLEMENS—Chemises rayées et pantalons de cotonnade, à vendre par FROST & co. 10 Magasins 1 sep

HUILE, raffinée de Baleine—47 barils, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

HUILE de Baleine—800 gallons huile épurée d'hiver en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 19 août

MARCHANDISES D'AUTOMNE, par les derniers arrivages de Boston et New-York, à vendre par les soussignés:

Coton: blanc et écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4 de large,
Do blanc 12/4 pour draps d'une seule largeur,
Flanelle, rouge, blanche, jaune et verte,
Satin noir et couleur,
Casimir, nouveautés,
Coton Log Cabin et Harrison.
[illegible] à carreaux bleu et couleurs assorties,
Indiennes nouveautés, Merimack bleu et autres,
Do deuil et demi-deuil,
[illegible] do do
Percale noire et couleur,
Serge en soie et en laine, pour tailleurs,
Fil à blanc et couleurs do do
Soie pour doublures do do
Boutons en soie et autres do do
Soie à coudre, des meilleures marques,
Ouvré et damassé pour nappes et serviettes,
Mousseline damassée riche pour rideaux,
Fil patenté de Marshal et autres,
Chaussons écrus superfins,
Agrafes, aiguilles et épingles,
Percale et jaconat blanc, très belle qualité,
Mousseline suisse unie et à carreaux,
Indiennes à meubles, imprimées et unies,
Ouvrés de Russie et crash pour torchons,
Russie blanche et écrue.

Pour Habitations:

Coton Lowell 7/8 et 4/4.
Linsey et Kersey, très épais.
Do de du Kentucky, croisé,
Couvertures Grenier, de 3 points, supérieures,
De américaines, [illegible]
De do 12/4, très belle,
Cotonnade très belle et forte,

Une grande quantité d'autres articles, à vendre à bas prix pour du comptant. H. DE GOER & RIFFLARD, 1 août 36, rue de Chartres

PEET & MORTON,

(De la maison ci-devant Peet & North),

MARCHANDS EN GROS ET EN DETAIL, No. 17, RUE DE CHARTRES,

REÇOIVENT par le John Minturn, en sus de leur précédent stock, et offrent à vendre à bas prix, pour du comptant:

70 caisses indiennes assorties,
40 balles toile à chemise écrue, Log Cabin,
20 balles cotonnades Log Cabin,
25 balles toile à draps, écrue de Waltham, 4/4,
15 balles toile à draps Indian Head 4/4,
36 balles coutil écru, à dito étoffe rayée,
6 balles flanelle rouge [illegible]
10 balles cotonnade croisée, de fantaisie,
20 caisses coton blanc à chemises, 4/4.
4 caisses coton à draps, 5/4, et 4 do. do. 12/4,
7 caisses jeans du Kentucky, assorti,
4 caisses batiste coton noir,
6 caisses flanelle de Canton, blanche,
4 caisses mousseline-laine, blanche,
4 caisses excellent drap anglais,
4 caisses gambroons superfins, 4 do. kersey,
5 caisses bottes à la grecque, assorties,
4 caisses chaussettes blanches en coton, 4 do. do. grises
6 balles ouate en coton, noire et blanche,
1 caisse mousselinette de l'Inde, 1 caisse linon Bishop,
1 caisse lasting noir, et boutons en soie assortis,
1 caisse bretelles argentées et boutons à strapes,
2 caisses idem en gomme élastique,
2 caisses jaconas blancs 4/4 et 5/4,
2 caisses casimir à la mode,
1 caisse lasting noir, 5/4 et 4/4.
1 caisse gros du Rhin, excellente qualité
2 caisses bonnets de nuit pour femmes. 31 août

A VENDRE par le soussigné à prix réduits: 10 barriques vin St. Julien et Montferrand, 10 do vin vieux St. Julien pour famille, [illegible] barriques vin blanc Sauterne et Barsac, 20 barriques vin de Marseille [illegible] vin de Porto [illegible] excellent vin de Madère [illegible]

J. F. LORREILHE, Encoignure Royale et Douane. 21 août

DROGUERIES—[illegible] Gomme Sénégal, [illegible]

26 juil P. CUSACHS, encoignure Condé et St. Philippe

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE DE L'OCEAN.

Bureau, No. 68, rue du Camp.

Capital comptant $200,000

Assure contre les risques de feu, de la mer et du fleuve.

WM. A. GASQUET, Président.

CH. BRIGGS, Secrétaire.

24 juillet

FORMATION DE SOCIETE.

LES soussignés ont aujourd'hui formé une société sous la raison sociale de REYNAUD & FALLON, pour la transaction des affaires de commission en général.

F. REYNAUD, E. FALLON.

1er septembre

BOIS DE CONSTRUCTION

ET BOIS DE PLANCHER EMBOUVETÉ.

CONSTAMMENT en mains au moulin de DEPOUILLY,

21 juil Encoignure Carondelet et Villeré.

$500 DE RECOMPENSE

SERONT payées par nous, pour l'arrestation et la conviction, ou telles informations qui pourront amener l'arrestation et la conviction des trois hommes qui ont attaqué et maltraité notre jeune frère, Joseph, le 10 du courant.

WM. F. CONVERSE, WARD. M. CONVERSE, de la maison Converse & Co.

29 août—10

SUCRE jaune—80 caisses en débarquement de la goëlette Hero, de la Havane, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16, Bienville 9 sept

CIGARES PRINCIPE d'excellente description, dernièrement reçus et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 9 sep

VIEILLE Eau de vie de Cognac—6 demi pipes, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 1 sept

CLOUS—200 barrillets fer de Suède, dimensions assorties, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée. 1 sept

INDIGO de Manille, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 1 sept

RAISINS verts de Malaga, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24, Vieille Levée 1 sept

HUILE d'olive—60 paniers à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 1 sept

CAFE de Java—A vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée 1 sept

BLANC de Plomb—40 barillets extra No. 1, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 1 sept

HUILE de Vitriol—25 carboys, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 1 sept

BACON—40 barriques jambons et plats côtés de Cincinnati, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras

GRAISSE—7 barils, 4 1/2 do. et 18 barillets, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras 1 sept

PORC mess—200 barils, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

JAMBONS—150 barils supérieurs enveloppés pour famille, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras 1 sept

MAIS—191 sacs blanc, en très bon ordre, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 1 sept

SAVON—100 caisses en débarquement de la barque Sarah Hand, 30 livres chaque, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras 1 sept

CUIR français—1 caisse cuir verni de la manufacture de Nys & Co.; 1 caisse veau ciré, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 1 sept

INDIGO—7 surons d'indigo de Guatemala, en débarquement et à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 1 sept

CERISES à l'eau de vie fraîches et en bon état, à vendre par J. ALBERT, 22 St. Louis 1 sept

COUVERTURES françaises—Couvertures 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT. 22 St. Louis 1 sept

MAIS—680 sacs en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

FARINE—2000 barils en débarquement et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

GRAISSE—2000 fréquins et 180 barils graisse en feuilles en magasin et à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

PORC—400 barils mess, à l'inspection de Bozout, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

TOILE et Corde d'emballage—300 pièces et 400 rouleaux à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 1 sept

CHAPEAUX—300 caisses formant un bel assortiment, à vendre par FROST & Co. 10 Magasins 26 août

CUIR de Buffalo—Un petit lot en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée 26 août

MELASSES—45 barils à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45 Vieille Levée 26 août

CHARBONS de Bois—En lots convenables aux acheteurs, à vendre par B. & A. SOULIE, 55, rue Bienville, au premier. 26 août

TOILE, Corde et Ficelle d'emballage—660 pièces toile "Port Loomis" 900 rouleaux corde et 250 livres ficelle, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 26 août

BACON—20 barriques jambons et plats côtés, à vendre par SCHULTZ, HADDEN & LEACH, 26, Poydras. 26 août

BRIQUES à feu, anglaises, écossaises, de Baltimore et de Pensacola, ciment hydraulique, plâtre de Paris, craie à plâtrer, chaux vive, constamment en mains et à vendre en lots à la convenance des acheteurs par G. BEDFORD, 47, Commune 26 août

A VENDRE par le soussigné: Peaux de veau vernies (patent leather) de Nys & Co. M. LUCAS, 30, Bienville 31 août

THE—80 boîtes poudre à canon 6 livres chaque en débarquement du navire John Minturn et à vendre par ROBERTS & HALL, 75 Magasins 31 août

CHECKS sur New-York, à 60 jours de vue, à vendre par La Compagnie d'Assurance Maritime de l'Ouest et contre l'Incendie. 31 août

BOUTEILLES françaises en caisses de 100 chaque, dernièrement reçues, à vendre par J. F. BERCIER & Co, 54, Vieille Levée. 26 août

AMANDES—80 balles S. S. Amandes, en magasin et à vendre par PETERS & MILLARD. 26 août

CIMENT, Plâtre de Paris, Briques à feu &c.—250 barils ciment hydraulique, 20 de Plâtre de Paris, 20 milliers briques à feu anglaises et écossaises, 20 milliers briques à feu de Pensacola, à vendre à bas prix en lots à la convenance des acheteurs, par G. BEDFORD, 47, Communes 17 août

HABILLEMENS pour nègres—4 caisses à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 76 Magasins 17 août

BRODEQUINS pour nègres—20 caisses différentes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 76 Magasins 17 août

CHAPEAUX de feutre—20 caisses différentes descriptions, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co. 76 Magasins 17 août

ESPRIT de thérébentine—10 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 17 août

MARCHANDISES diverses.—150 sacs café Rio et Java; 250 barils sucre en pains, des raffineries de Philadelphie; 300 caisses Thé qualités assorties; 100 barils genièvre; 10 quarts vinaigre eau-de-vie, 6 demi-pipes eau de vie de Cognac, à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 Magasins 16 août

SAVON—100 caisses marque de Jackson No. 1, en débarquement du navire Palmyra, à vendre par TUFTS & HOBART, 20 Douane 16 août

MOULINS à coton de l'Aigle—Améliorés, constamment en vente par TUFTS & HOBART, 20. Douane 16 août

CHANDELLES de Suif—Moulées très dur, en débarquement du navire Monsoon, à vendre par GEO. E. CLIFFORD, 47 Poydras. 16 août

ARTICLES DIVERS—50 sacs vieux Café du gouvernement de Java,

10 balles Café vieux Moka,
100 boîtes Thé noir et vert, 1re. qualité,
14 " Fromages d'Ananas,
10 barils Tabac coupé de Made. Millery, à vendre par PETERS & MILLARD 2 août

A LOUER—Cette grande et vaste MAISON en briques avec magasin sise rue Royale Nos. 117 et 119, entre Conti et St. Louis. S'adresser au bureau de G. SCHMIDT, 69, rue Toulouse. 5 sept—18

MAISON A LOUER—Une jolie maison en briques à étage, située rue Dumaine, entre les rues Bourbon et Dauphine, No. 111, à livrer le 1er octobre prochain. On peut examiner à toute heure de la journée. S'adresser à B. & A. SOULIE, 5 sep 55 rue Bienville, au premier

A LOUER—Le magasin No 47 rue Bienville, autrefois occupé par MM. Hugo C. Gildemeester & co, s'adresser à SCHMIDT & co, 80 Bienville 1 sep

A LOUER à bas prix pour jusqu'au 1er. novembre, les beaux Magasins, bien situés Nos. 22 et 24, Vieille Levée, bâtis en briques et couverts en ardoises, par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44, Poydras. 1 sept

A VENDRE—Deux maisons basses situées encoignure Magasins et Barthélemy, à des termes avantageux S'adresser sur les lieux. 11 sept—1

AVIS AUX MESSIEURS.

BRODEQUINS et Nullifiers en peau vernie à $4 50; peau de veau à $1 50, garantis première qualité. On les fait par mesure au même prix à la fabrique rue Royale No. 198 17 août

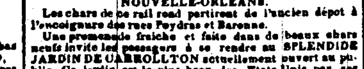

CHEMIN DE FER ENTRE CARROLLTON ET LA NOUVELLE-ORLEANS.

Les chars de ce rail road partiront de l'ancien dépot à l'encoignure des rues Poydras et Baronne.

Une promenade fraiche et faite dans de beaux chars neufs invite les passagers à se rendre au SPLENDIDE JARDIN DE CARROLLTON actuellement ouvert au public. Ce jardin est le plus beau des Etats-Unis par ses plantes, ses arbustes, l'ombre que l'on y rencontre et les oiseaux qu'il renferme. Des plantes et des bouquets seront vendus à bas prix par le jardinier.

L'hotel est situé dans le jardin et est ouvert en tout temps au public. Des crêmes à la glace et autres rafraichissemens se trouvent à l'hotel.

Arrangemens d'été pour les jours de la semaine.

De la Nlle-Orléans.			De Carrollton.		
Char à cheval à	6½ h.	A. M.	Char à cheval à	5 h.	A. M.
Locomotive,	9	"	Locomotive,	8	"
"	11	"	"	10	"
"	1	P. M.	"	12	"
"	3½	"	"	2	P. M.
"	5	"	"	4	"
"	7½	"	"	6½	"
Char à cheval	9½	"	Char à cheval,	8	"

ARRANGEMENS POUR LES DIMANCHES.

Indépendamment des arrangemens pris pour les jours de la semaine un char commencera à partir chaque heure de Carrollton jusques à 8 heures P. M., et de la Nouvelle Orléans jusqu'à 9 heures P. M. de manière qu'il y aura un départ à toutes les heures pendant l'après-midi et le soir.

Les personnes qui partiront par la Locomotive devront se procurer des billets, attendu qu'il est défendu aux collecteurs de recevoir de l'argent au lieu de billets.

A chaque train, un char sera expressément réservé pour les Dames.

LES CHARS DE LAFAYETTE

commenceront à partir du haut de la rue Jackson:—Dans l'été à 6 heures A. M. et dans l'hiver à 6 heures 1/2 A. M. Ils commenceront à partir de l'encoignure de la rue du Canal et Baronne dans l'été à 6 h. 1/2 A. M. et dans l'hiver à 7 h. A. M. après quoi ils partiront toutes les demi-heures jusqu'à 8 heures 1/2 du soir de Lafayette; mais le char qui doit partir du Canal à 8 heures 1/2 n'en partira qu'à 9.

Les passagers sont instamment priés de ne pas mettre les pieds sur les coussins et de ne pas fumer dans les chars lorsqu'il s'y trouve des dames.

Nouvelle-Orléans le 11 mai 1843. JOHN HAMPSON,

17 mai Ing. comp. rail road N.O. et Canal

PLATINA-CEMENT.

M. ACHILLE LION, docteur dentiste, [illegible]

RECU par [illegible]

12 août

INDIENNES pour le commerce [illegible] BROTH, reçoivent actuellement par [illegible], une facture d'indiennes couleurs [illegible] et assorties pour le commerce de la ville.

Aussi—Quelques caisses indiennes bleues.

EN débarquement du brick Osceola, venant de Bordeaux, 46 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par G. M. LUCAS, 30 Bienville 8 sep

EN débarquement du brick Clarissa venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge Pauillac Médoc, à vendre par G. M. LUCAS, 30 Bienville 8 sep

VINS de France—Vin rouge, St. Julien, Chateau Lafitte, Grave, Larose et vin de Bourgogne en bouteilles et en barriques, à vendre par CH. DUFOUR, 11 Conti 8 sep

HUILE raffinée de baleine, en débarquement du navire Berlin, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

BRODEQUINS—en débarquement du navire Claiborne, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

BILLETS de la Banque des Citoyens—$670 en petits billets, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

TABAC—30 caisses et barillets, manufacturé, différentes qualités, à vendre par ISAAC BRIDGE, 76 Magasins 8 sep

10,000 GALLONS huile de baleine blanchie et non blanchie. 15,000 do de do de 60 caisses blanc de baleine, à vendre par WM. FROST & co, 26 Vieille Levée. 8 sep

CAFE—70 sacs nouvelle récolte en débarquement du brick Hope Howes de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée 8 sep

SUCRE—140 caisses blanc et brun de la Havane en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée 8 sep

SUCRE—40 caisses blanc et brun en débarquement de la goëlette Belle de la Havane, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée 8 sep

BACON—Jambons, épaules et plats côtés, en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 7 sept

FARINE—456 barils qualités inférieures, en débarquement du steamer Mo. Mail, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp 7 sept

GRAISSE—400 barillets et 21 barils prime, à vendre en magasin par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 7 sept

MAIS—497 sacs en bon ordre, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 7 sept

HUILE de graisse—1 baril en magasin, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp 7 sept

HUILE D'OLIVE—270 paniers et 25 caisses en débarquement et à vendre par MERLE, BEYLLE & co, 45 Vieille Levée 1 sep

SULPHATE de quinine—300 onces garanti français, de Pelletier, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune 26 août

ESPRIT de Thérébentine—11 barils, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20 Commune 25 août

HUILE de graine de lin—16 barils à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 25 août

HUILE de baleine raffinée—45 bls. épurée d'hiver, 5 bls de do, à vendre par JARVIS & ANDREWS, 20, Commune. 26 août

CHAUX fraîche de Thomaston—300 barils chaux de pierres, en débarquement et à vendre par G. BEDFORD, 47, Commune 17 août

MARCHANDISES DU PAYS—75 balles toile à draps écrue 4/4.

20 caisses de blanche 4/4.
20 balles drilles écrus.
10 do toile à chemises écrue.
24 caisses do blanche 7/8.
100 balles denims différentes descriptions,
15 do toile rayée, Hamilton,
20 caisses flanelle de Canton,
14 do denims de Hamilton,
10 do indiennes à la mode, en magasin et à vendre par WM. FROST & co,

8 sep 26 Vieille Levée

ARTICLES DIVERS—En débarquement des navires Claiborne, Berlin et Mary & Susan, savoir:

Coton du pays—260 balles coton blanc et écru, à chemises et à draps, 3/4, 4/4 et de 30 pouces.
Savon—800 caisses marques Winchester, Jackson et Gould; savon extra No. 1.
Clous—150 barils clous de fer de Suède.
Maquereaux—100 barils et demi barils maquereaux frais Nos 1 et 2.
Morue—15 tambours et 300 caisses morue fraîche.
Huile—25 barils huile de baleine; 10 dito huile de tanneurs.
Gingembre—25 sacs.
Papier à enveloppe—400 rames.
Cornichons—104 caisses cornichons assortis, olives, capres.

A DES PRIX REDUITS.

Bottes et Souliers—500 caisses comprenant un assortiment de bottes, brodequins, souliers, &c.
Chemises—12 caisses chemises rayées, d'Hamilton.
Paillassons—61 rouleaux paillassons, à vendre par TUFTS & HOBART,

8 sept 20, Douane.

BANQUE DE LA LOUISIANE, Nouvelle Orléans, le 9 août 1843.

CHANGE—Cette Banque tire sur Londres et New York. WM. E. LEVERICH, Caissier. 9 août

BANQUE DE LA LOUISIANE. Nouvelle-Orléans, le 17 août 1843.

UN dividende de trois pour cent a été ce jour déclaré par cette Banque. Ce dividende sera payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux, à dater de lundi 28 du courant.

28 août—15 W. E. LEVERICH, Caissier.

SANGSUES.

83000 dernièrement reçues par le navire Deucalion.

Le soussigné informe le public qu'il est actuellement prêt à vendre à son Dépôt général, en gros et en détail toute espèce de Sangsues d'Europe, aux prix les plus modérés. J. B. RUSCONI, 187, rue de Chartres.

Une porte de la rue St. Pierre, à l'ancien magasin d'oiseaux. 28 juillet—3m

SANGSUES.

TRENTE MILLE SANGSUES de première qualité supérieure, Hongroises, de Hambourg, Nantaises et Espagnoles, à vendre à l'entrepôt général, rue de l'Esplanade, encoignure Casacalvo, No. 96. Les prix des dites sangsues est à deux pour SIX SOUS et un quart, jusqu'à DOUZE SOUS et demi. Le chef de l'établissement garantit toutes les qualités, et se charge lui-même d'en faire l'application si on le désire, comme étant sa profession depuis nombre d'années, et se transportera aux lieux indiqués par ordre.

18 août J. P. SOUBIRAN.

SANGSUES MONSTRES.

Reçu par le Kilby, de New-York, des Sangsues hongroises et suédoises, garanties, à vendre au nouveau Dépôt rue Royale, entre St. Philippe et Ursulines, No. 209. Mr Trasforest les posera aux personnes qui le désireront. On trouvera toujours dans le même établissement: de la Farine de lin, fraîche, Moutarde, Potasse, Arrow Root, Fécule de pomme de terre, Tamarin, Sel d'Epsom, Crème de Tartre, Huile de Palmachristy, Alun, Rob anti-syphilitique du docteur Giraudeau de St. Gervais, et beaucoup d'autres articles à vendre à très bas prix.

20 a P. TRASFOREST.

SANGSUES.

REÇU par les derniers arrivages de Barcelone, de France et de la Havane, CINQUANTE MILLE SANGSUES que l'on vendra aux prix les plus réduits. L'entrepôt général de la rue du Quartier No. 46, s'est arrangé de manière à fournir au public, pendant toute la saison, des sangsues GARANTIES, comme suit:

Sangsues petites, TROIS cents.
do moyennes, CINQ "
1er. choix grosses, DIX "

L'entrepôt a établi une succursale, au coin des rues Orléans et Bourbon, afin de faciliter les habitans du centre de la ville, mais le principal établissement et les Réservoirs sont RUE DU QUARTIER, No. 46, entre Condé et Vieille Levée. RENAUD PETITBIEN.

Deux domestiques se chargeront de la pose des sangsues si on l'exige. 16 août.

RECU par la barque Shannon, du Havre, et à vendre à bas prix pour du comptant:

Mouchoirs français, façon Madras, dessins nouveaux qualité supérieure,
Indiennes françaises nouvelles,
Mousselines laines noires double largeur,
De de bleu de France de
De do dessins riches,
Boutons en 5 trous 7 1/2, 8 et 12 lignes,
De de nacre diverses qualités,
Un assortiment d'articles pour tailleurs.

FORCADE & Co.

5 sept 39, rue de Chartres

MARCHANDISES D'AUTOMNE.

LES soussignés reçoivent par l'Oconee, de New-York, et la barque Sarah Hand de Philadelphie, un bel assortiment de marchandises de saison, qu'ils offrent à vendre à très bas prix pour du comptant:

Circassiennes noires et en couleurs,
Indiennes américaines en couleur,
do. do. noires,
do. bleu Merrimack et autres,
Mérinos noir et en couleur pour robes,
do. bleu Marie-Louise,
Velours de coton noir,
Bombazettes noires No. 1 à 12,
do. vertes et rouges,
Alépines noires diverses qualités,
Bombazettes noires 5/4,
Mouchoirs façon Madras, bas prix,
do. bleus pour nègres,
Kersey laine et laine et coton,
Linseys unis et à carreaux,
Coutils à matelas, et Denims bleu,
Un bel assortiment de Kentucky Jeans,
600 douzaines Chaussons écrus,
200 do. Bas blancs très grands,
200 do. do noirs do.
Percales noires et en couleurs,
Cotons blancs 3/4, 7/8, 4/4, 5/4 et 12/4,
do. écrus do. do. do. do.
8 caisses Parapluies coton 26, 28, 30, 32 et 34 pouces
Casimirs noirs pour pantalons,
do. en couleur do.

FORCADE & Co.

5 sept 39, rue de Chartres.

A VENDRE par les soussignés:

Vins de Marseille en barriques et 1/2 barriques,
Vins de Montferrand, en barriques,
De de St. Julien Médoc,
Do de Léoville,
Do de St. Emilion,
Do de Madère, en quarts de pipes,
Do d'Oporto, en quarts de pipes,
Genièvre de Hollande en pipes, barils et damejeannes,
Cognac 4me. preuve, en 1/2 pipes et quarts.

3 a J. F. BERCIER & Co. 54, Ville Levée.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

E. CORDEVIOLLE & LACROIX ont l'honneur de prévenir leurs habitués et le public en général, qu'ils ont transporté leur magasin du No. 85 encoignure Chartres et Bienville au No. 193 de la même rue, entre Conti et St. Louis; magasin qu'ils occupaient précédemment, et qu'ils n'avaient quitté que par suite de l'incendie dont ils ont été victimes le 5 janvier dernier.

Nouvelle Orléans, 30 août 1843. 31 août

GRAINES FRAICHES POUR JARDIN.

Le soussigné a le plaisir d'informer les personnes qui se fournissent habituellement chez lui qu'il vient de recevoir par la barque Shannon, arrivant de France, un très grand assortiment de Graines fraîches pour jardin et convenables pour les semailles d'automne. Wm. DINN,

4 sept 11, Commune

LES soussignés ont en magasin, et offrent à de bas prix, pour terminer plusieurs consignations,

14 balles couvertures de laine, françaises, pour nègres, à 3 points, très pesantes.
Vieille eau-de-vie de Cognac, supérieure.
Vin rouge, de diverses qualités, en barriques.
Vin rouge en caisses, des marques les plus estimées et d'autres à bas prix.
Vin blanc en tierçons.
Amandes fraîches, à coques tendres.
Marasquino, Curaçao, et anisette.
Bouchons longs et courts.

4 sept. JORDY & BRASIER, No. 60, rue Royale.

AVIS AUX TAILLEURS—Casimir noir, satin de laine, casimir fantaisie, drap de laine, serge noire, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

MARCHANDISES d'automne, mérinos en pièces, redingotes, habits et pantalons mérinos, pantalons casimir léger, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

CHAPEAUX de soie français—Huit ou douze chapeaux, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

PARAPLUIES—60 parapluies 26 à 30 [illegible] LOISON & SILVESTRE, 4 sept 36, rue de Chartres

CHARBON—40 boucauts en débarquement de la barque Sarah Hand, de Philadelphie, à vendre par T. & S. TOBY & BOGERT, 9 sep 70 Camp

TABAC—100 balles en feuilles du Kentucky, à vendre par O. H. MIESEGAES, 24 Vieille Levée. 9 sep

MARCHANDISES SÈCHES.

NORTH & BROTH., reçoivent par le navire Oconee, un bel assortiment de marchandises sèches, consistant en: Linseys unis, waterl [illegible] ou uni, Kerseys triple chaîne, coton pour nègres (nouveau dessin) coutil à matelas, couvertures croisées, étoffe pour tablier, couvertures Mackinaw, indiennes, nouveaux, [illegible] chemises, velours noir de coton, &c. &c. 5 sept

AVIS LEGAUX.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Etat de la Louisiane.—A tous ceux que ceci peut concerner, salut:

Qu'il soit connu que F. A. Gaston, demeurant en la ville de la Nouvelle-Orléans, s'est adressé au Register des Testaments, dans et pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans, et ex-officio greffier de la Cour des Preuves, dans et pour ladite ville et paroisse, [illegible] John F. Oetzman [illegible] Frederick W. [illegible] par J. A. Beard, encanteur, le vingt-cinq mai [illegible] quarante-un, pour [illegible] F. Burroughs [illegible] par ledit J. A. Beard, encanteur, le douze août mil huit cent quarante-et-un, et furent adjugées à la folle-enchère dudit J. F. Burroughs, et furent adjugées à F. A. Gaston comme étant le dernier et plus offrant enchérisseur.—Savoir:

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire: Deux certains lots de terre situés au faubourg des Religieuses, paroisse Jefferson, étant les numéros huit et vingt-quatre, dans l'îlet compris entre le chemin Ste Marie, le chemin Félicité, les rues Prytanée et Ursule, et ayant les dimensions suivantes: le lot numéro huit mesure vingt-cinq pieds quatre lignes face à la rue Félicité, sur cent douze pieds sur la ligne qui le sépare de la propriété de Townsend, et cent onze pieds deux pouces et six lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare de la propriété maintenant ou ci devant appartenant à M. Fox; adjugé à F. A. Gaston comme étant le dernier et plus offrant enchérisseur, pour le prix de huit cent cinquante piastres ($850). Le lot numéro vingt-quatre mesure quarante-deux pieds face à la rue Ste Marie, sur cent onze pieds deux pouces six lignes sur la ligne qui le sépare du numéro vingt-cinq, le tout mesure française; adjugé à F. A. Gaston comme étant le dernier et plus offrant enchérisseur, pour la somme de huit cents piastres ($800)

Conditions de la vente:—Un cinquième comptant, la balance à douze, dix-huit et vingt-quatre mois de crédit, du vingt-cinq mai 1841, pour billets endossés à satisfaction; portant hypothèque jusqu'à parfait paiement.

A ces causes, toutes personnes qui ont ou pourraient avoir quelques réclamations contre les deux lots de terre ci-dessus décrits, en conséquence ou jugement de la Cour, en raison duquel la vente a été faite, ou de toute autre irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour toute autre cause quelconque, sont par les présentes citées à déduire, dans trente jours à dater de la publication de la présente monition dans les papiers publics, les raisons pour lesquelles la vente ainsi faite ne serait pas approuvée et homologuée, comme la demande ledit acquéreur.

[L. S] En foi de quoi j'y ai apposé ma signature et le sceau de ladite Cour des Preuves, ce 26ème jour du mois d'août A. D. 1843.

W. F. C. DUPLESSIS,

26 août—5 en 30 Register des Testaments

LE soussigné ayant été nommé curateur de la succession de Jno. A. Rowan, invite les personnes qui ont des réclamations contre la succession à les présenter pour le paiement, et les personnes qui doivent à cette succession à venir payer à lui. E. B. HARRIS,

4 sept—10 79, rue Poydras.

AVIS—Les soussignés ont formé une société sous la raison de DEGELOS & GRASS, pour la transaction des affaires de commission en générale.

Nouvelle Orléans, 2 septembre 1843.

PIERRE A. DEGELOS. JOSEPH M. GRASS.

2 sep—2 e Encoignure des rues St. Louis et Levée.

CLOUS de girofle 10 demi barils, 11 barillets et 2 tailles en débarquement du navire Hilah, à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

SEL pour table—10 barils anglais en débarquement du navire Hilah et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

SULPHATE de quinine—2 caisses, 200 douzaines en débarquement du navire Lilah, et à vendre par ROBERTS & HALL, 75, Magasins 9 sept

CHAPEAUX de soie noirs, do. de toutes do nouvelle forme, reçus par le Shannon, du Havre, à vendre à bas prix par les soussignés. FORCADE & Co, 6 sept 39, Chartres.

VEAUX vernis, Eau de fleurs d'oranger, reçus par le navire Shannon, venant du Havre, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 53 Conti 6 sep

MACHINES à nettoyer le coton, améliorées de Carver. Les agents de ces machines peuvent maintenant les vendre à des prix réduits. GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 6 sept

CAFE de Rio à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 6 sept

CORDAGE de Manille à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 6 sept

COUVERTURES trois points, à vendre par GEO. GREEN & BROTH. 92, Gravier. 6 sept

CIGARES de la Havane.—Un assortiment d'excellents regalias, impériales, Canones, Trabucos et autres, constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée. 6 sept

CIGARES Principe en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 30, Vieille Levée. 6 sept

BACON—12 barriques plats-côtés, en débarquement du steamer Missouri Mail, à vendre par MERLE, BEYLLE & Co. 45, Vieille Levée 6 sept

CHAPEAUX français, soie, gris et noirs, à $3 50. en détail, pour clore cet article, à vendre par CASTAING & LOMBARD, 53 Conti 6 sept

CHANGE—Checks à courte vue sur Louisville, en somme à la convenance des acheteurs, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 6 sep

GRAISSE—2000 barillets prime, à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 6 sep

FARINE—1500 barils fraîche de l'Ohio, à vendre à bord d'un chaland, par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp 6 sep

PORC—1000 barils assorti, mess, M. O. mess prime etc à vendre par HEWITT, HERAN & Co. 65 Camp 6 sep

HUILE de graine de lin—20 barils en magasin, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65 Camp 6 sep

TOILE et corde d'emballage—250 pièces toile du Kentucky, et 500 rouleaux corde, dont partie de très belle qualité, à vendre par HEWITT, HERAN & Co., 65, Camp 6 sep

SEL—A vendre, 100 sacs pour salaison, en débarquement du Wm. Penn, venant de Sisal. S'adresser à H ABADIE & GRAS, rue de la Vieille Levée No. 219 6 sept—3

GENIEVRE de Hollande, article supérieur, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 6 sep

VIN DE SAUTERNE—20 caisses, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 6 sep

PAPIER A LETTRES—10 caisses papier à lettre français, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 6 sep

CUIRS—30 rouleaux, à vendre en magasin par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 6 sep

ANISETTE—500 paniers à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 6 sep

CAFE de la Havane en magasin, à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 4 sep

CIGARES—Un assortiment des différentes marques de la Havane, constamment en mains et à vendre par REYNAUD & FALLON, 16 Bienville 4 sep

PAR le navire O'Connell, nous avons reçu un grand assortiment de chapeaux à la mode que nous offrons à vendre à bas prix FROST & co, 3 sep 10 Magasins

BRODEQUINS pour nègres—Article supérieur du New Jersey en débarquement du navire O'Connell, à vendre par FROST & co, 10 Magasins

MORUE fraîche en tambours et en caisses en débarquement et en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier 5 sep

MAQUEREAUX nouveaux—Nos. 1, 2 et 3, en barils 1/2 et 1/4 barils en débarquement et en magasin, à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 5 sep 40, Gravier.

MARCHANDISES DIVERSES—30 barils maquereaux no. 3, 10 barils de no. 2, 11 barriques huile blanchie de baleine, 30 caisses savon no. 1, 76 livres chaque, 20 de marque aigle 76 livres do; 75 caisses blanc de baleine assortis, en débarquement du navire John Minturn, à vendre par J. W. STANTON & Co, 5 sept encoignure Magasins et Lafayette.

REÇU par les derniers arrivages de New York, Boston et Philadelphie, et à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:

Coton écru 3/4, 4/4, 5/4 et 6/4,
do. Lowell Nos. 1 et 2,
do. blanc 3/4, 7/8, 4/4, 6/4 et 12/4,
do. croisé 3/4 et 7/8,
Molleton blanc et écru,
Kersey laine et coton,
do. coton,
Linsey uni et à carreaux,
Kentucky jeans noir et couleurs assorties,
Satinet noir, bleu et gris,
Draps 6/4 noirs, bleus et couleurs assorties,
Casimirs nouveauté,
Mérinos pour robes, double largeur, noir et couleurs assorties,
do. couleurs assorties 3/4,
Alépine noire,
Etamine noire,
Mousseline de laine noire,
Velours coton noir,
Flanelles blanches, rouges et vertes,
Cotonnade dite Log Cabin véritable, et autres qualités,

Guinées 4/4, bon teint à grands et petits carreaux; Percale blanche, noire et en couleurs assorties; Ouvré pour serviettes; Ouvré de Russie; Damassé 7, 8 et 9/4; Lasting noir; Coutil bleu; York Denims; imitation York Denims; Coutil à matelas; un assortiment d'Indienne américaine en couleurs, noires et bleues; do. à meubles; Indienne française rouge unie; Merrimack bleu grands et petits dessins; Gingas coton pour chemises; Cafnouck; Drap pilote; Couvertures laine 3 points; do à lit 10, 11 et 12/4; Drap de Lyon; Foulards tout soie, article supérieur; Cravates de soie, noires et couleurs assorties; Cravattes soie longues; Mouchoirs de batiste fil, unis; Foulards coton; Mouchoirs imitation Madras; Barège vert; Ruban taffetas noir, Nos. 1 1/2, 2, 2 1/2 et 3; Tavelle laine de toutes couleurs; Bas blancs en coton; do. bleus, gris et noirs; Chaussons gris, écrus et blancs; Fichus soie imprimés; Echarpes en soie; Gants de soie, noirs et unis; Dentelles étroites; soie d'Italie à coudre, noire et en couleurs assorties; Fil Alexandre et Owalls; do. patenté écru, noir et bleu clair; Bas de coton blanc pour enfans; Boutons en os et 5 trous; Epingles fines et communes; boutons de nacre; Agrafes; Mouchoirs bleus; Serge soie noire; Schalls tulle bobinet noir brodés; Bas de Moselle noirs; Toile de Paris; do d'Irlande; Galons, fil, etc. etc.

DUFOUR, DURAND & Co,

9 sep 20, Chartres

PROVISIONS d'été à bon marché—J. E. LORREILHE encoignure Royale et Douane, offre à vendre un riche et complet assortiment de Groceries, Vins, Eau-de-vie et Liqueurs. Entr'autres marchandises, les familles qui se retirent à la campagne ainsi que les capitaines de navires trouveront dans son magasin, en gros et en détail:

Sucre en pain de Boston double raffiné, do de No. 1 à 6, sucre en poudre de Boston, sucre brut Louisiane (prime) café de la Havane, fin vert, de de Java, de de Moka, de de Rio, thé de toutes descriptions, riz créole et de la Caroline, jambons de Westphalie, de extrà de 8 à 10 liv. Fumés au sucre, de sans enveloppes, boeuf fumé, langues de boeuf fumées, saucissons de Lyon et de Marseilles, mess porc en barils et demi-barils, mess boeuf de do. graisse extra en barillets, beurre do do. do en petites jarres, maquereau en barillets, maquereaux de No. 1, morues fraîches en caisses, farine superfine en baril et demi baril, harengs blancs en baril, fromage de Hollande, de Gruyère, de de Goshen, [illegible] de Neufchatel, [illegible] de Bordeaux en caisses, vermicelle de do, salaisons assorties de Marseilles, du Nord, olives vertes d'Italie, chocolat espagnol, do français à la vanille, [illegible] 19 juin

VERMICELLE et Macaroni, London Porter véritable.
Scotch Ale véritable,
Sardines à l'huile et petits pois,
Saumon anglais, Truffes pure de Périgord,
Moutarde anglaise, américaine, française, créole, &c.
Fruits dans leur propre jus,
do. au sirop, de la Havane,
Chocolat français à la vanille,
do. espagnol, en boîtes de 25 livres,
Sirop Absynthe, Anisette [illegible]
Et généralement toutes sortes de provisions pour familles [illegible]

10 juil No. 28 rue St. Charles [illegible]

PORC—300 barils mess à l'inspection et à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 24 juil 44 Poydras

VENTES DE SHERIF.

Isaac Rodes vs. Pédro Armebide.

COUR DE PAROISSE.—No. 19,946.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, jeudi, le 14 septembre 1843, à midi:

1o. Un îlet de terre désigné par le numéro cinquante, compris entre les rues de la Loi, Tricou, Dolery et la Promenade des Florides, et composé de seize lots numérotés de No. un jusqu'à seize inclusivement, conformément au plan No. trois, daté du 1er septembre 1836, dressé par J. Pilié, et déposé en l'étude de Carlisle Pollock, notaire public, ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.

2o. Un lot de terre situé au faubourg Franklin, près cette ville, désigné par le No. dix neuf dans l'îlet No. cent sept, sur un plan particulier du dit îlet, dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le quatorze avril 1836, annexé à un acte passé pardevant Théodore Seghers, notaire en cette ville, le 5 mai 1836; le dit lot de terre ayant trente-cinq pieds six pouces de face à la rue Musique, entre les rues Urquhart et Girod, sur cent dix-sept pieds de profondeur entre lignes parallèles; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et avantages y appartenant.

Saisi dans l'affaire ci-dessus,

Conditions comptant. D. AUGUSTIN,

7 sept—3ac30 Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Lucien Soulié vs. Patrick Summers.

COUR DE PAROISSE.—No. 15,572.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Cour de Paroisse, dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Bourse de Cité, rue St. Louis entre les rues Chartres et Royale, en cette ville, mercredi le 18 octobre 1843, à midi.

Un certain lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, du côté sud-ouest de la rue Poydras, entre les rues St. Charles et Camp, ayant vingt-sept pieds onze pouces et cinq lignes de face au côté sud-ouest de la rue Poydras, sur cent vingt-quatre pieds de profondeur et une ligne de profondeur, entre lignes parallèles (mesure américaine) désigné par le No. quatre sur un plan dressé par Charles F. Zimpel, député voyer, daté juin 1833, et annexé à un acte de vente de Jane Pleide, en l'étude de Wm. Christy, notaire public, daté le 6 mars 1834; ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits et privilèges, &c.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant. D. AUGUSTIN,

14 sep—2f en 30 Shérif de la paroisse d'Orléans.

PAR LE REGISTER.

Succession de Victoire Danes, veuve en premières noces de Diego Garcia et épouse décédée de Francisco Viala.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENTS.

LUNDI, seize Octobre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'honorable Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 5 septembre 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Victoire Danes, veuve en premières noces de Diego Garcia, et épouse décédée de Francisco Viala, les lots de terre ci-après décrits, savoir:

Un lot de terre situé au nouveau faubourg Marigny, à l'encoignure des rues St. Antoine et Urquhart, mesurant au pied français, trente pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur et face à la rue Urquhart, ensemble les bâtisses et constructions.

Un autre lot de terre attenant au précédent, mesurant au pied français trente pieds de face à la rue St. Antoine, sur cent vingt pieds de profondeur, ensemble les bâtisses y construites.

Ces deux lots de terre forment ensemble le terrain désigné par le No. 364, au plan du nouveau faubourg Marigny.

Conditions—comptant.

W. F. C. DUPLESSIS, Register des Testaments

N. B. Les actes de vente aux frais des acquéreurs, pardevant Félix Percy, not pub. 14 sept.

Succession de Marie Louise alias Aimée Livaudais.

VENTE PAR LE REGISTER DES TESTAMENS.

JEUDI le quatorze septembre 1843, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, en vertu d'un ordre rendu par l'hon. Cour des Preuves dans et pour la ville et paroisse de la Nouvelle Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 10 août 1843, il sera vendu pour le compte de la succession de Marie Louise alias Aimée Livaudais, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un terrain situé en cette paroisse, formant l'encoignure aux rues Richard et de l'Annonciation, mesurant soixante pieds de face à la rue de l'Annonciation, sur cent-vingt pieds de profondeur et face à la rue Richard, ensemble les bâtisses qui se trouvent dessus.

Conditions:—Une moitié comptant et la balance à six et douze mois de crédit, en billets divisés par coupons, endossés à satisfaction et assurés par hypothèque sur la propriété vendue

W. F. C. DUPLESSIS,

12 août Register des Testaments.

N. B.—L'acte de vente aux frais des acquéreurs pardevant Joseph Cuvillier, notaire public.

PAROISSE D'ORLEANS.—Cour des Preuves.—Succession de J. C. Mairot.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par Victor Vizinier, exécuteur testamentaire de feu Jean Claude Mairot, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre ses mains répartis conformément audit compte.

Par ordre de la Cour, AND. D. DOBJOCOURT,

5 sept—3 en 10j Député Register des Testaments.

MARCHANDISES SECHES.

LES soussignés viennent de recevoir par les navires Alabama, Washington, Osmulgee et Union de New-York, un nouvel assortiment de marchandises pour la saison, parmi lesquelles se trouvent les articles suivans:

Indiennes en couleurs claires et foncées.
do. deuil et demi-deuil.
do. bleu merrimack et autres.
Bon teint à grands et petits carreaux.
Ginghams à carreaux pour robes.
Cotonnade pour pantalons et pour robes.
Percales blanches, jaconat et coton batiste.
do. brochées et mousselines à raies et à carreaux.
Bazin et jaconats blancs à mille raies.
Bas de coton blancs et couleurs, pour femmes et enfans.
Bas blancs et en couleur, très grands.
Chaussons de coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour enfans.
Gants en fil et en coton, blancs et en couleurs, pour hommes et pour femmes.
Flanelles blanche, verte, rouge et jaune, unies et croisées.
Mouchoirs blancs et en couleurs, pour la tête.
Percale noire et en couleur.
Toile d'Irlande et de Paris, par pièce et demi-pièce.
Ouvré damassé pour nappes et serviettes.
Nappes damassées 8, 9, 10, 12, 14, 16, 18, 20 et 24 quarts.
Serviettes damassées ouvrées, en toile et en coton.
Courtepointes en piqué, 10, 12 et 14 quarts, et Couvertures en mollets.
Casimirs noirs et en couleurs, pour pantalons
do. légers, pour enfans.
Draps noirs et en couleurs.
Kentucky, Jeans et Satinets.
Bobinet uni. 4, 5, 6 et 10 quarts.
Cotons blancs superfins.
Toiles à draps. 5, 6, 8, 10 et 12 quarts.
Crêpe noir et Soie d'Italie, noire, grande largeur.
Mousseline de laine et Serges en laine, noires et en couleurs.
Velours noir, de soie et en coton.
Schals en laine, 4, 5, 6, 7 et 8 quarts. Mousseline laine Thibet et en coton.
Aiguilles, Epingles et Agrafes.
Galons, Lacets et Cordonnets.
Bobines de coton, Taylor, Alexander, Orelles, Anderson et Bowerds.
Cravates en soie, Mouchoirs de soie, pour poche
Boutons de nacre, pour chemises et gilets.
do. en soie, pour habits et gilets.
do. en métal et en os, pour pantalons.
Bretelles en soie, élastiques, en coton et en laine.
3, 4 et 5 quarts Cotons blancs et écrus.
Cotonnade denims, Coutil bleu croisé, Coutil à matelas, Kerseys, coton rayé pour chemises, Linseys unis et à carreaux, coton Lowells. Fil patenté, noir, bleu, gris et en couleurs, Bordures pour matelas.

TOOLE & BARRIERE,

26 juillet No. 20, rue de Chartres.

MARCHANDISES SECHES.

NORTH & BROTHERS reçoivent actuellement par les navires Columbus, Kilby & Vicksburg, un grand assortiment de marchandises sèches, consistant en:

Coton Lowell,
Linseys Lowell,
Indiennes bleues Merimack,
Indiennes unies Merimack,
Chaussettes de coton mêlé,
Chaussettes de coton écru,
Toile à draps en fil 10/4,
Do 12/4.
Diapré de fil damassé 6/4,
De de 7/4,
De de 8/4,
Do do 9/4,
Do do 10/4,
Essuie-mains diaprés,
Toile de Bucknam,
Soie noire à coudre,
Jeans blancs,
Jeans de satin blanc,
Batiste noire,
Drape anglais grande largeur,
Drape americains grande largeur,
Mouchoirs de Madras,
Jeans écrus,
Toile à drape écrue,
Mouchoirs de batiste de fil,
Toile lisière dorée,
Linon grande largeur,
Couvertures croisées,
Boutons de nacre (assortiment complet)
Agrafes.
Cotons en bobine,
Bombazin noir et vert,
Bretelles de différentes descriptions,
Epingles pour coiffure,
Lastings et boutons d'habit,
Boutons d'habit, en satin et autres de toutes descriptions.
Aussi:—15 caisses Indiennes assorties, dessins nouveaux.

26 août

SPECIFIQUE CONTRE LA FIEVRE JAUNE.

IL n'y a peut-être pas de médecin qui doute qu'il n'y a qu'une sorte de maladie nommée fièvre essentielle, depuis l'intermittente bénigne jusqu'à ces cruelles Régnières, la fièvre jaune et la peste; ce sont des inflammations des membranes muqueuses, des voies digestives, accompagnées de toutes les complications et de toutes les modifications qui ont si longtemps caché leur vrai caractère, et les présentaient comme un groupe de fièvres particulières qui entraînaient au tombeau les sept huitièmes de ceux qui avaient le malheur d'être atteints de la contagion. Et à présent que leurs causes, leurs symptômes sont mieux connus, le nombre de leurs victimes est encore immense. Je n'en tenterai pas une description prolongée de dix années, et maladies; mais une expérience [illegible] toujours couronnée du succès, m'ayant convaincu de l'efficacité de ma spécifique contre la fièvre jaune, je l'offre au public dans la conviction intime que j'ai de sa supériorité sur toute autre médecine connue.

L'office du docteur MARCHAND est rue de Bourbon, au coin de la rue St. Louis, où il sera depuis le jour jusqu'à sept heures, et depuis onze heures jusqu'à trois. Il donnera aussi ses soins aux maladies secrètes dans tous leurs degrés. Il guérit dans deux minutes, sans opération chirurgicale et sans douleur, le mal de dents, considéré comme maladie de périoste. 29 juillet 3m

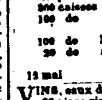

ON offre à vendre, à très bas prix et à termes avantageux pour en former une société, une habitation dans la paroisse Pointe Coupée, sur le fleuve Mississipi, connue sous le nom d'habitation du débarcadère de la Rivière Rouge. Elle contient 700 arpents de superficie dont environ 150 déjà défrichés. Il existe sur cette terre [illegible] améliorations. La maison à étages, magasins et autres [illegible] position de cette terre offre de grands avantages pour une personne qui voudrait y tenir un magasin, un hôtel et un ferry.

S'adresser à la N. Orléans à M. J. Tardos, 239, Royale ou à la Pointe Coupée à Z. Demoruelle, ou P. Gérard. 9 sept—10

EAU DE VIE, Genièvre, etc.

10 pipes genièvre de Hollande, importation directe.
10 demi pipes vieille eau de vie.
15 quarts do do do.
300 caisses vin rouge St. Julien.
100 do do Haut Brion, Chateau Margaux, et Chateau Giscour.
100 do liqueurs.
20 do absynthe, à vendre par PETERS & MILLARD,

13 mai Nos. 34 et 36 Vieille Levée

VINS, eaux de vie, &c.

20 pipes vin madère,
15 demi do do
30 quarts do do
10 do do de Oporto.
20 do do de Teneriffe.
30 douzaines vieux madère,
20 do do de Sherry, pâle
40 boucauts porter de Londres, } en bouteilles et
40 do bierre d'Ecosse, } et demi bouteilles.

à vendre par PETERS & MILLARD,

26 avril. No 34 et 36 Vieille Levée.

AVIS.

MEFIEZ-VOUS DES CONTREFACTURES.

LE soussigné, agent général pour la vente des Pilules Anti-Bilieuses de Sappington regrette d'être dans la nécessité de prévenir le public contre [illegible]

G. N. Morrison, 11, Magasins.
J. F. Barbot, encoignure [illegible]
[illegible] encoignure Hôpital et Vieille Levée.
[illegible]
G. B. TEAL

3 mai—6m Pour John Sappington.

COUVERTURES françaises 3 points de Montpellier, à vendre par J. ALBERT, 20 juil 22 St. Louis

VENTES DE CE JOUR.

PAR F. H. PETITPAIN.

AUJOURD'HUI, il sera vendu à dix heures, à son magasin d'encan, No. 136, rue de Chartres, 600 douzaines bretelles légères, [illegible] avariées et vendues pour le compte de qui il appartiendra.

AUSSI: Une caisse indienne française de petits dessins, 3 caisses toile en demi pièces et 3 balles bon teint.

ET Un grand assortiment de bottes, brodequins et souliers. 14 sep—1

Vins, Liqueurs et Groceries.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, jeudi 14 du courant, à 10 1/2 heures A. M. à l'Arcade Mart, rue du Camp,

Eau de vie en pipes, 1/2 pipes et barriques, de toutes qualités.

Genièvre en pipes, 1/2 pipes et barriques, de toutes qualités.

Rum en pipes, 1/2 pipes et barriques, de toutes qualités.

Vins de toutes les descriptions, tels que: Madère en barriques, 1/4 barriques et damejeannes, Sherry, Porto, Haut Sauterne et vins rouge de toutes marques et descriptions.

AUSSI: Corde d'emballage, boeuf, harengs, sel en caisse, &c.

Aussi: Une quantité de groceries.

Conditions: comptant. 13 sept.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ABAT & COQUET.

IL sera vendu sans réserve, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues Royale et Chartres, samedi, le 16 du courant, à midi, pour clore une société,

Deux lots de terre situés au faubourg Tremé, désignés par les Nos. 7 et 8, de l'îlet No. 66, ayant chacun 27 pieds de face à la rue St. Pierre, entre les rues Derbigny et Roman, sur une profondeur moyenne d'environ 109 pieds plus ou moins; ensemble les deux maisons, cuisines et hangards qui y sont construits.

Les améliorations sur chacun des dits lots consistent en une maison à deux appartements à feu, galerie, cabinet, cuisine, chambre à domestique, et hangard de 18 pieds sur 11, puits, latrines, citerne, porte cochère, le tout d'après un plan dressé par M. A. Pueyo, en date du 12 septembre 1843, et maintenant exposé à ladite Bourse de Cité.

Conditions: Un tiers comptant, la balance à six et douze mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs et hypothéqués jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant F. Percy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 14 sept—3

Sans Réserve.

Esclave créole de Valeur.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 du courant, à midi, à la Bourse St. Louis,

La griffonne Kitty, âgée de 26 ans, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière, parlant français et américain, vendue pour aucune faute, et pleinement garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions: Moitié comptant, la balance à 4 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente pardevant A. Mazureau, not public, aux frais de l'acquéreur.

Au même lieu et heure, il sera offert plusieurs autres esclaves de valeur, dont il sera donné plus de détails à la vente 14 sep—3

PAR ABAT & COQUET.

Vente de propriété sans aucune réserve.

IL sera vendu samedi, 16 septembre 1843, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis.

UN LOT DE TERRE situé au faubourg Tremé, ayant 24 pieds de face à la rue Villeré, entre le chemin du Bayou, la rue des Ursulines et la rue des Marais, sur une profondeur irrégulière de 52 pieds 8 pouces sur une ligne, 53 pieds sur l'autre, et 25 pieds 4 pouces 6 lignes sur [illegible] par le derrière; [illegible] une MAISON NEUVE et partie briquetée entre poteaux, se composant de deux appartements, galerie et cabinet, cuisine, chambre à domestique, puits, latrines, citerne, &c.

DEUX LOTS DE TERRE situés dans le même faubourg, désignés par les Nos 7 et 8, de l'îlet No. 66, ayant chacun 27 pieds de face à la rue St. Pierre, sur une profondeur irrégulière d'environ 106 pieds, entre les rues Roman, Derbigny et le Canal Carondelet; [illegible] bâtisses et améliorations qui sont construites sur chacun des dits lots de terre, consistent en deux Maisons neuves partie briquetée entre poteaux, se composant chacune de deux appartements, galerie et cabinet, cuisine, chambre à domestique, citerne, puits, latrines, un hangard de 18 pieds de long, sur 11 de large. Le tout entouré en planche, ayant chacune porte cochère.

Ces propriétés seront vendues sans réserve, conformément aux plans maintenant exposés à la Bourse.

Conditions, comptant. 14 sept—3

Propriétés immobilières sans réserve.

PAR J. A. BEARD & RICHARDSON.

IL sera vendu à l'encan, samedi, 16 septembre, à la Bourse St. Louis.

10 lots de terre de l'îlet 45 dans le faubourg Franklin, à partir du No. 1 au No. 10. Le No 1 forme l'encoignure des rues Mandeville et Magistrat, et mesure 24 pieds 11 pouces et 6 lignes, face à la rue Mandeville, sur 124 pieds 8 pouces de profondeur. Le lot No. 10 forme l'encoignure, des rues Mandeville et de la Loi; les lots Nos. 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, et 10 mesurent chacun 31 pieds 11 pouces et 6 lignes, sur 124 pieds 10 pouces de profondeur.

Conditions—comptant.

L'acte de vente pardevant Jh. Cuvillier, not. pub. aux frais de l'acquéreur. Vente positive. 13 sept—3

PAR A. FERNANDEZ & Co.

Succession de Fatime Fitzgerald.

MARDI, 10 octobre, à la Bourse St. Louis, à midi, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour des Preuves, dans et pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 23 juin 1843, il sera vendu un lot de terre situé au faubourg Ste. Marie, rue Jackson, entre les rues Tremé et des Marais, dans l'îlet No. 12, mesurant au pied français, trente pieds de face à ladite rue Jackson, sur cent vingt pieds de profondeur, étant la moitié du terrain No. 8, de l'îlet No. 12, sur lequel lot de terre il y a de construit une maison [illegible] où demeurait ladite Fatime Fitzgerald, et autres vieilles constructions, le tout en mauvais état.

Conditions comptant.

L'acte de vente, en l'étude de Octave de Armas, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8 sept—3t & 29 10

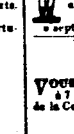

JEUNE GARDE A CHEVAL.

Vous êtes prévenus que la Compagnie se réunira en comité général, aujourd'hui jeudi 14 du courant, à 6 heures précises du soir, pour affaires très importantes. Vous êtes instamment prié de ne pas y manquer. On se réunira chez le camarade Hanck, rue Condé.

Par ordre du capitaine.

Le Maréchal des Logis Chef.

14 sep JACQUES LEON.

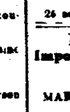

ECLAIREURS D'ORLEANS

ATTENTION:

La compagnie se réunira jeudi 14 du courant, à 6 heures précises du soir, à l'arsenal pour procéder à l'élection d'un caporal fourrier, et traiter d'affaires importantes au corps. La plus grande ponctualité est requise.

Par ordre du capitaine,

9 sept S. VIOT Sergent Major.

GARDES D'ORLEANS,

ATTENTION!!!

"Ecole du soldat et de peloton."

VOUS êtes requis de vous réunir tous les vendredis soir, à 7 heures (à dater d'aujourd'hui, 25 août) à l'arsenal de la Compagnie, passage de la Bourse, pour instructions.

Par ordre du capitaine, E. PERRILLIAT.

25 août sergent major

H. DE GOER & RIFFLARD.

Importeurs de Marchandises Sèches, françaises, anglaises et allemandes.

TIENNENT AUSSI:

MARCHANDISES DU PAYS, MANUFACTURÉES, et toutes espèces de Marchandises de laine et de coton, pour nègres et pour habitation.

NOUVELLE-ORLEANS. No. 36, rue de Chartres

H. DE GOER, Paris. J. RIFFLARD, Nlle.-Orléans. 28 juil

AVI- AUX HABITANTS

L. DUPERRON,

&

E. DELCAMBRE,

DRS DENTISTES.

290, RUE BOURBON,

Entre St.-Philippe et Dumaine.

ONT l'honneur de prévenir les habitans de St-Charles, St. Jean Baptiste, Donaldsonville, Lafourche, des Attakapas, &c., que le Dr. E. DELCAMBRE passera toute la mauvaise saison dans ces divers endroits avec l'intention d'y exercer sa profession. Messrs L. Duperron et E. Delcambre garantissant toujours leurs ouvrages et leurs opérations, préviennent les personnes qui honoreront M Delcambre de leur confiance, que si dans la suite elles avaient quelques réclamations à faire, leur établissement qui est permanent à la Nouvelle Orléans, y ferait promptement droit. En conséquence, les personnes qui ont besoin de l'art du dentiste peuvent s'adresser en toute confiance à M. E. Delcambre, pour n'importe quelle opération dentaire, spécialement pour les pièces de dents artificielles, les obturateurs et les ratéliers complets, pour lesquels il a des procédés nouveaux qui assurent la réussite de l'opération. 17 mai—

AVIS DE DENTISTE.

D. F. SMITH, Chirurgien Dentiste, ayant été obligé de se procurer un cabinet plus grand, est allé demeurer rue St. Charles No. 110, près l'encoignure de la place Lafayette. Il s'est aussi fait assister par deux personnes possédant les connaissances chirurgicales et mécaniques nécessaires à sa profession; il espère donc, par cette assistance, pouvoir opérer les patiens sans délai.

Il continue toujours à faire disparaître le plus violent mal de dents en quelques instans, et il détruit réellement le nerf en moins de 24 heures, sans souffrance. Le public, cependant, pourrait être induit à croire que ce remède est offert comme une "panacée universelle", mais on ne l'applique avec succès que lorsque la douleur provient d'une exposition à l'air de la membrane interne, ou du nerf.

Pour la confirmation de ce qui est dit ci-dessus, les sceptiques peuvent s'adresser aux personnes suivantes qui pourront leur donner une réponse prise dans leur propre expérience:

Rev. W. A. Scott, Dr. W. H Tagarden,
J. W. Stanton, L. F. Generally,
C. F. Young, C. W. Tobin,
E. Morton Quirk, W. H. Wheaton,
H. Williams, W. G. Latham,
Mr. Whitney, Capt. Taylor, Balize,
H. Page, E. Morehead,
Wm. Sidgerson.

En détruisant primitivement le nerf avec ce remède on s'évite la douleur de se faire poser une dent à pivot comme on le faisait par l'ancienne méthode, ce qui devient tout à fait [illegible] 11 fev—1an

DR. BLANCHARD,

Ex-Dentiste de leurs Majestés le Roi et la Reine des Français, des Princes et Princesses; Chirurgien-Dentiste de la faculté de Médecine de Paris, et celle de la Nouvelle-Orléans.

POSE les dents artificielles sans la moindre douleur, et avec imitation parfaite des dents naturelles, depuis une dent seule jusqu'au dentier complet.

Dirige la seconde dentition des enfans, et corrige la déviation de leurs dents.

Il a une longue expérience et une pratique minutieuse et constante, tant en France qu'en Amérique, de l'art du dentiste, de tout ce qui concerne les opérations, l'entretien de la bouche et la conservation des dents.

Au moyen du Ciment Plombeur, il répare les ravages de la carie. [illegible]

Récemment inventé pour orifier les Dents.

[illegible]

Aussi—Au magasin rue de Chartres, No. 47. mars